



Actions de sensibilisation collective à la prévention des risques professionnels

Programme de sensibilisation | Problématiques spécifiques

Prévention des risques liés aux ambiances sonores

Public

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37 exposée aux nuisances sonores dans son activité professionnelle et/ou identifiée comme relai/référent Santé Sécurité, membre CSSCT.

Prestation incluse dans la cotisation annuelle

Intervenants

Spécialistes en prévention des risques professionnels

Lieu

Dans l'entreprise

Groupe

6 à 12 personnes

Durée

A déterminer selon la demande
Questions/réponses

Objectifs

- Prévenir les atteintes à la santé par la connaissance :
 - > Des facteurs de risques et des conséquences d'une exposition prolongée au bruit
 - > Des niveaux de bruit auxquels les salariés sont exposés
 - > Des moyens de prévention et de protection adaptés
- Comprendre la nécessité de porter des protections individuelles (comment, combien de temps, l'entretien,...)

Outils pédagogiques

- Exposé théorique sur diaporama

*Pour plus d'informations contactez votre
Médecin du travail*

Programme et contenu

1. Qu'est-ce que le bruit ?

- Définitions
- Caractéristiques du son
- Durée d'exposition

2. La physiologie de l'oreille

3. Les effets du bruit

- Sur l'audition
- Sur l'organisme
- Sur le travail

4. La réduction du bruit

- Réglementation
- Dépistage « Présentation des résultats des mesures »

5. Pistes d'améliorations

- Protections Collectives
- Equipements de protection individuelle

Avant toute intervention, une rencontre est effectuée en entreprise afin d'analyser la demande et de déterminer la sensibilisation adaptée à la situation.

